

Conseil d'Etablissement

Procès-verbal de la séance du 20 février 2024

Salle « La Bergère » Jongny

Quart politique : Mme Madeleine Skinner, Présidente

Mme Céline Murisier, Jongny

M. Laurent Paschoud, Corseaux

M. Gilbert Cavin, Chardonne

M. Cédric Desmet, Corsier

Excusé : Quart établissement scolaire : Mme Valérie Boden, Directrice

Mme Cloé Moser, enseignante

Mme Valentine Monney, infirmière scolaire

M. Matthias Haussener, enseignant

Mme Sonia Baechler, enseignante

Excusée : Quart parents : Mme Nadine Ducotterd, Mont-Pèlerin

Mme Nathalie Howald, Chardonne

Mme Aline Forgerit, Chardonne

Mme Stéphanie Morson, Corseaux

Mme Valérie Jolissaint, Corseaux

Quart représentants de la
société civile

Mme Francesca Mietta, APE

Mme Susana Rodriguez Soc. Dév. Corsier

Mme Chrystelle Schmocker, Bibliothécaire

Mme Latha Heiniger, Secrétaire générale ASIC

M. Thierry Chevalley, Animateur Egzeko

Secrétaire :

Mme Christine Cuénod-Cochard

1. Accueil par la Présidente

Mme M. Skinner, Présidente, ouvre la séance à 19h30. Elle souhaite la bienvenue aux membres du CE.

Elle informe que **M. C. Desmet** remplace **M. H. Liniger** dans le Quart politique. Un changement de dicastères s'est effectué au sein de la Municipalité de Corsier-sur-Vevey.

Les membres suivants sont excusés : Mmes L. Heiniger et S. Baechler, MM. C. Desmet et Th. Chevalley.

2. Procès-verbal de la séance du 7 novembre 2023

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Communications de Mme V. Boden, Directrice

-Mme V. Boden informe qu'à ce jour, 1077 élèves fréquentent l'EPS Corsier-sur-Vevey et environs. Pour la rentrée scolaire 2024-2025, il ne sera pas nécessaire d'ouvrir une salle de classe supplémentaire. Vu l'effectif important des 3P à Corsier, il pourrait être envisagé de remonter les élèves 3P des Monts-de-Corsier à Jongny. Chaque année il faut jongler avec les effectifs. Dans la mesure des possibilités, les fratries des élèves du cycle 1 ne sont pas séparées.

Une classe 1-2P sera certainement ouverte à Chardonne lors de l'année scolaire 2025-2026 car, selon les projections, 123 élèves commenceront l'école. Le local de l'infirmerie de Chardonne qui est utilisé pour de l'appui pourrait être transformé en salle du groupe ressource ce qui libérera une salle de classe.

-Education numérique :

Les enseignants du Cycle 1 ont terminé la formation numérique en 2023.

Les enseignants des 5-6P sont dans la 2^{ème} année de formation numérique.

Les enseignants des 7-8P commencent le 22 février 2024 leur formation numérique.

Les enseignants du Cycle 3 commenceront leur formation en janvier 2025.

Chaque classe bénéficie de cinq Ipads. Ceux-ci sont financés par le Canton.

L'ASICC finance les tableaux interactifs installés dans les classes spéciales du secondaire (sciences, dessin, etc...).

-Projet d'établissement

Le projet « Accompagner les pratiques numériques » est en cours de finalisation.

Le mercredi 15 mai 2024, à 18h00, les parents des 7-8P et du Cycle3 seront invités à une exposition du travail mené dans les classes, à assister à une représentation du Théâtre-Forum – participer à un « Jeunesse-débat » - découvrir les slogans sur les bonnes pratiques – s'informer sur les réseaux sociaux avec des élèves ambassadeurs.

L'APE participe aux ateliers et à la conférence ainsi que Action Innocence. Egzeko s'engage pour le travail d'impro avec les 7 et 8P.

Mme V. Boden remercie tous les intervenants qui s'investissent pour mener à bien le projet d'établissement.

Les parents des 1 à 6P seront invités ultérieurement à la soirée du 15 mai et pourront aussi découvrir le mercredi 27 mars dans la Grande salle de Chardonne le travail réalisé sur l'empathie, préalable indispensable à tout travail sur les phénomènes d'intimidation, harcèlement.

-Eco-Schools

L'objectif est d'obtenir la certification du projet Eco-schools en juin 2024 avec le projet « Alimentation durable ». Chaque collège peut compter sur un référent coordinateur du projet. L'avant-dernier jour d'école sera consacré à ce thème et à la fête de fin d'année dans chaque collège.

Jongny s'impliquera d'une manière plus légère car les enseignants et les élèves organisent un grand spectacle scolaire au printemps 2024.

Un financement a été sollicité auprès du canton pour le projet « Alimentation durable ». Ce sont CHF 4'800.00 qui ont été attribués. Visites à la ferme, ateliers pour les petits ont été organisés.

Pour les 9 et 11S, un magasin fictif sera installé dans la grande salle de Chardonne par l'Association Clever, (Clever est en outil d'animation développé par l'Association Education 21). L'ASICC soutient cette démarche ainsi que le jardin de Corsier.

-Echanges linguistiques

Les allemands viendront à Corsier.

Les italophones se rendront au Tessin.

Les latinistes partiront à Rome.

Les voyages de fin d'études s'effectueront en avril 2024.

-Après toutes ces informations, **Mme V. Boden** passe la parole à **Mme V. Monney** qui relate l'inquiétude de certains parents des élèves de 1-2P liée à la sécurité aux abords du collège de Chardonne, soit, la difficulté pour les parents de se garer sur le parking en attendant leurs enfants, la vitesse des voitures roulant sur la route cantonale, les employés communaux qui descendent à midi avec leur véhicule pour rejoindre leur dépôt situé sous le collège.

Les élèves entrent par le préau et à midi, ils sortent par l'entrée nord, soit en face du passage sous route.

Quelles seraient les solutions pour améliorer la sécurité des élèves ?

M. G. Cavin répond qu'il n'est pas possible de limiter la vitesse sur la route cantonale à 30km/h. La Municipalité de Chardonne avait proposé la pose d'un radar, ce qui a été refusé par le Conseil communal. Les parents créent eux-mêmes cette insécurité avec leurs voitures. Cet espace de dépose est trop petit car le collège accueille actuellement 180 élèves. Il est difficile de demander aux employés de la voirie de modifier leurs horaires de travail. Il faut signaler les comportements dangereux à la police. Le policier de proximité intervient à Chardonne. Il le fait aussi aux abords de tous les collèges du Cercle.

Il y a un projet de réaménager la parcelle « La Championne », située à l'ouest du village. Quatre locaux scolaires et une UAPE seraient construits. Les problèmes de dépose des enfants seront au cœur des réflexions. Le plan d'affectation est finalisé et il sera présenté prochainement au Conseil communal.

Mme V. Boden charge **Mme Cl. Moser** de parlementer avec les collègues de Chardonne afin que les élèves sortent à la fin des cours par le préau. Les parents pourraient se garer le long de la route cantonale avec l'autorisation de la Municipalité, mais cette solution est boudée.

Mme Ch. Schmocke relève qu'il faut encourager le pédibus. Des parents patrouilleurs pourraient être engagés pour faire traverser les enfants qui rejoignent le passage sous route.

Mme C. Murisier, dans le cadre du « Village solidaire » de Jongny, se renseignera si des bénévoles seraient intéressés à assumer la tâche de patrouilleurs.

M. G. Cavin précise que le Ch. de la Fin est bordiers autorisés (vignerons et voirie), ce qui génère peu de circulation.

Mme la Présidente informe que les travaux de rénovation de la Grande salle de Chardonne vont débuter prochainement. Cela engendrera la suppression de places de parc ainsi qu'un déferlement de véhicules de chantier.

M. G. Cavin en discutera en séance de la Municipalité et prendra contact avec le BTI pour organiser la gestion des places de dépose minute des enfants.

M. L. Paschoud constate le même problème à Corseaux. Les parents amènent les enfants en voiture et créent des embouteillages à proximité du collège.

Mme V. Boden relève l'importance de la sécurité aux abords des collèges.

-**Mme S. Morson** informe que, dans le cadre de l'UAPE de Corseaux, le projet « Grandir ensemble » se mettra en place dès le 19 février 2024.

-**Mme F. Mietta**, au nom de l'APE, informe que la conférence du jeudi 22 février 2024 sur le cyberharcèlement a soulevé l'intérêt de dix parents. Sept enfants (10 à 13 ans) sont inscrits pour un atelier le samedi matin 24 février 2024. L'atelier est financé par Egzeko et l'APE. Une contribution financière est demandée aux parents pour la conférence.

Mme V. Boden énumère les différentes préventions :

Prévention par Police Riviera concernant les drogues pour les élèves de 11S.

Prévention Profa, sur la santé sexuelle pour les élèves de 11S.

Prévention sur les menstruations mise en place par les pairs. Ce sont les élèves de 10-11S qui vont chez les 7P.

Corsier s'inscrit dans un projet pilote pour mettre à disposition des protections hygiéniques. Ce projet est financé par l'ASICC. Quelques problèmes de fonctionnement ont été soulevés. Certains élèves jouaient avec les protections hygiéniques. Suite à ces actes, les concierges les avaient enlevées. A ce jour, le problème est réglé.

Les préventions mentionnées et les préventions systématiques viennent s'ajouter aux projets d'établissement « Accompagner les pratiques numériques et « Alimentation durable».

4. GT LIFT – suivi, **Mme M. Skinner**

Mme la Présidente informe que les 5 jeunes qui ont terminé leur programme ont reçu leur diplôme le 24 janvier 2024.

La nouvelle volée est composée de 19 jeunes, 13 ont déjà rejoint leur place de travail. Les bilans sont terminés. Les entretiens de présentations sont en cours.

Il est difficile de trouver des grandes entreprises qui engagent les jeunes, cela devient de plus en plus complexe.

La facilitatrice qui a été nommée en novembre dernier pour des recherches de places de travail pour la Suisse romande vient de démissionner.

Mme C. Murisier remercie **Mme M. Skinner** pour son excellent travail et son engagement.

5. Quart parents – Informations

-Mmes A. Forgerit, N. Ducotterd, N. Howald, V. Jolissaint et S. Morson présentent la journée portes ouvertes des sociétés locales (sportives et culturelles) des communes avoisinantes. Les activités sont destinées aux enfants de 4 à 15 ans.

La présentation aura lieu le samedi 27 avril 2024 de 13h00 à 17h00, à la Grande salle de Chardonne.

Soixante sociétés ont été contactées et vingt ont répondu favorablement : Arts martiaux, danse, escalade, activités féériques, golf, Musée du jeu, peinture, Société sauvetage, activités en lien avec la nature, triathlon, Magasin de mots, etc...

Les partenaires, outre les quatre communes du Cercle, viendront de Chexbres, Blonay, St.-Légier, Vevey, la Tour-de-Peilz et Châtel-St-Denis.

M. Th. Chevalley sera contacté pour tenir la buvette avec Egzeko (sirop, petits encas) et fournir les gobelets recyclables.

La commune de Chardonne offrira le vin et mettra à disposition les verres. Les concierges mettront en place les tables et chaises en fonction des directives du Quart parents. Ceux-ci les rangeront.

Le plan Pokama sera activé.

Une lettre sera adressée à la commune de Chardonne pour demander la fermeture de la petite route située devant l'entrée de la Grande salle.

Le flyer sera distribué le 25 mars 2024 avant les vacances, il sera ajouté : **Les enfants sont accompagnés et sous la responsabilité des parents.**

Le flyer figurera également sur le site de la commune de Chardonne.

Les flyers seront affichés dans les collèges du Cercle et ainsi qu'auprès des UAPE.

Les tickets de boissons et nourriture seront à adresser à l'ASICC, le coût estimé se monte de CHF 200.00 à CHF 300.00.

Les responsables des sociétés qui ne peuvent être présents le 27 avril 2024 ont la possibilité d'envoyer leur pub au Quart parents. Une table accueillera tous les prospectus.

Des remerciements sont adressés à la commune de Chardonne, à l'ASICC pour leur soutien et aide financière.

-Mme V. Jolissaint, concernant les numéros de téléphone à partager sur les listes de classe, s'inquiète de la disparité des pratiques dans les classes ? Certains enseignants établissent une liste de classe avec l'autorisation des parents pour inscrire leurs numéros de portable.

Il avait été discuté de rajouter dans le formulaire distribué en début d'année, une rubrique à cocher pour l'autorisation de partager le numéro de téléphone.

Mme V. Boden précise qu'il y a un formulaire cantonal pour tous les renseignements personnels et pour le droit à l'image. Elle se renseignera s'il est possible d'inclure l'autorisation à intégrer les numéros de portable. Cette mention pourrait être intégrée dans le formulaire du droit à l'image géré par l'établissement.

-Mme F. Mietta relate l'ouverture d'une structure d'accueil pendant les vacances. Les parents estiment que la mise en place est un peu compliquée.

Mme C. Murisier informe que l'accueil « Vacances » se tiendra dans les locaux de l'UAPE. Ce projet pilote devra être encore affiné. Dès la fin de l'été, un retour sera attendu de la part des parents et des enfants. Après ce feedback, la question se posera si le financement pourrait être reconduit l'année suivante.

Il n'y a aucune interaction avec l'organisation d'Ondîne. C'est suite à une pétition et à un postulat que cet accueil verra le jour. La capacité de l'accueil « vacances » sera de 48 enfants de 1 à 4P. Dans le cas de fratrie, les enfants plus âgés pourraient être acceptés. Les enfants apporteront leur pique-nique pour le midi. Les collations du matin et de l'après-midi seront fournies par l'accueil. Cet accueil « vacances » sera ouvert les deux premières semaines et la dernière semaine des vacances d'été.

Il n'est pas obligatoire pour les communes de fournir un accueil pendant les vacances scolaires. Il ne faut pas être en concurrence avec les autres activités proposées dans la région. Les enfants sont inscrits pour la semaine entière. Un responsable professionnel encadrera 12 enfants. Il est difficile de trouver du personnel formé pendant l'été. Il n'y a aucune obligation pour les communes d'engager du personnel professionnel de l'enfance mais c'est un choix des Municipalités de le faire. L'horaire établi sera de 8h00 à 16h00. C'est également pour le bien-être des enfants et tenir compte de leur rythme qu'il est proposé un horaire différencié de celui de l'école. Certains sont placés dans les UAPE toute l'année de 7h00 à 18h30.

Il est reproché de ne pas fournir un catalogue avec des activités que les parents pourraient choisir. Il est impossible de proposer un accueil à la carte.

La participation financière des parents est calculée en fonction de leur salaire.

M. G. Cavin relève qu'au sein de l'ASICC, le débat a été fourni et la décision a été acceptée à quelques voix près.

Mme C. Murisier précise que la discussion a été nourrie car ce sont les deniers publics qui financent la garde des enfants pendant l'été.

-**Mme V. Jolissaint** demande comment créer et réaliser un tableau d'échanges de services et le faire connaître ? Dans le cadre de l'APE, Mme J. Panchaud a créé un groupe WhatsApp.

La réflexion se poursuit.

6. Divers et propositions individuelles

Il n'y a pas de proposition individuelle.

7. Calendrier de la prochaine séance

La prochaine séance du CE aura lieu le **mardi 21 mai 2024** à 19h30, à Corsier-sur-Vevey.

La parole n'est plus demandée. **Mme la Présidente** remercie les membres du CE pour leur participation et la commune de Jongny pour l'agape. Elle clôture la séance à 21h10.

Pour le Conseil d'Etat

La Présidente

M. Skinner

M. Skinner

La secrétaire

P. Puémé *B. C.*

C. Cuénod-Cochard